ADRESSE

DE

L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE

DU

DÉPARTEMENT DU JURA

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

NOSSEIGNEURS,

Les Habitans du Jura, devenus heureux par vos travaux, vous apportent le juste tribut de leurs hommages. Ils vous doivent la liberté ; jugez de leur reconnoissance par l'étendue de vos bienfaits. Les

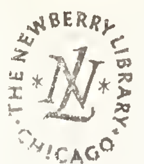
montagnes, qui furent toujours l'asyle des hommes contre la tyrannie, n'avoient pu les garantir des chaînes de la féodalité.

La Main-morte, dont le nom seul fait frémir, accabloit nos campagnes : vos mains généreuses ont brisé nos fers ; & nous montrerons, par notre fidélité à la Nation, à la Loi & au Roi, restaurateur de la liberté, que nous sommes dignes du présent que nous avons reçu.

Ce Département a prouvé, dans des temps de trouble & de danger, que rien ne pouvoit altérer son respect pour les Lois. Tandis qu'une partie du Royaume étoit en proie aux horreurs de l'anarchie, les propriétés ont été respectées ; & la fermeté de nos Milices Citoyennes a maintenu le calme & la tranquillité.

Une parfaite harmonie a signalé l'aurore de notre liberté ; & les Administrateurs de ce Département, élevés par le vœu unanime de leurs Concitoyens aux places honorables que sollicitoient pour eux leur patriotisme & leurs vertus, commencent leurs fonctions sous les heureux auspices d'une confiance universelle.

Ces sentimens de concorde & de justice doivent nous rendre plus redoutables aux ennemis de la Constitution. Ils chercheroient en vain à ébranler notre soumission à vos Décrets ; nous les respectons, nous y adhérons, & nous les défendrons au péril de nos jours : ils sont pour nous le code de la liberté & l'époque de notre bonheur. Des protestations, parties du sein même



de l'Aſſemblée Nationale, n'ont excité que notre mépris contre leurs auteurs : ils veulent, ſous le prétexte de la Religion, faire naître des troubles pour nous replonger dans l'eſclavage. Inviolablement attachés à cette Religion ſainte, nous trouvons, dans la pureté de ſes maximes, la perfidie de leurs intentions. Nous arracherons aux yeux de la France le voile dont ils ſe couvrent, & toutes les parties de ce vaſte Empire partageront notre indignation. Déjà preſſés par leur conſcience, nos reſpectables Paſteurs nous ont dévancés près de vous, & ont manifeſté à l'auguſte Aſſemblée l'horreur que leur a inſpiré cette lâche conſpiration.

Malheur à ceux qui tenteroient de nous remettre ſous le joug ! ce ne ſeroit que ſur des monceaux de ruines qu'ils rétabliroient le règne du deſpotiſme : mais, non, le Ciel qui créa l'homme libre, ſeroit notre défenſeur; nos rochers nous ſerviroient de remparts, & les ennemis de notre liberté y trouveroient leur tombeau.

A Arbois, *le* 14 *Mai* 1790.

Bonvalot, Chanoine; Croichet, Poupon, Champion, curé; Du Deſchaux, Dallot, Bavouſe, Bêchet, Gacon & Thomas.

MM. les Commiſſaires du Roi ayant demandé à adhérer, par leurs ſignatures, à cette Adreſſe, cette propoſition a été accueillie avec empreſſement par l'Aſſemblée, & ils ont ſigné.

Les Commiſſaires du Roi.

Monnil, Chateaurenaud & Larnaud.

Dallot, Secrétaire de l'Aſſemblée.

Théodore de Hameth, Préſident de l'Aſſemblée des Electeurs du Département du Jura.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.